



Genève, le 23 septembre 2020

Communiqué aux médias

Un budget 2021 pour lutter contre la crise

Le Parti socialiste de la Ville de Genève, a pris connaissance du projet de budget 2021 de la Ville de Genève présenté ce mercredi 23 septembre par le Conseil administratif. Le PS votera l'entrée en matière sur ce budget.

Le PS se réjouit d'un budget ambitieux dans un contexte de crise exigeant un engagement résolu de la Ville de Genève. Le contexte économique et social totalement inédit a obligé à repenser complètement le projet de budget 2021. Réuni en Assemblée générale le 23 septembre, le PS reconnaît que ce projet de budget répond pour partie aux urgences sociales en accordant les ressources nécessaires aux besoins des plus précaires. Cette priorité devra se concrétiser aux arbitrages d'octobre. La jauge des investissements est augmentée à 180 millions, ce qui permet d'opérer la nécessaire transition écologique, répondre aux besoins urgents en infrastructures et rénover des bâtiments de la Ville, notamment le parc des logements sociaux.

Ce budget préserve les salaires des fonctionnaires, mais gèle le mécanisme des annuités, ce que nous regrettons. Nous serons très attentives et attentifs à étudier cette mesure et nous assurerons que les syndicats et les représentant.e.s du personnel soient entendu.e.s par la commission des finances. Il faut rappeler que ce budget a été réalisé dans un contexte extrêmement difficile. L'annonce de celui-ci, ayant lieu traditionnellement fin août, a été repoussée d'un mois. Ce décalage réduit le temps d'étude en commission, d'où l'importance de se mettre au travail sans tarder. Les difficultés engendrées par la hausse des charges et la prévision de rentrées fiscales à la baisse, dans un cadre légal rigide imposé par la loi sur l'administration des communes (LAC), limitent fortement l'autonomie de la Ville. La LAC rappelle que « le budget de fonctionnement de la commune doit être équilibré. Toutefois, la commune peut présenter un budget de fonctionnement comportant un excédent de charges à concurrence maximale de ses amortissements », dans un délai de 4 ans (renouvelable une fois, Art. 122). Cette jauge de -49.3 millions est donc le seuil légal maximal actuellement autorisé.

Force est de constater que le Conseil d'État ne se soumet pas aux mêmes règles, et présente un déficit bien plus grand sans prévoir de retour à l'équilibre. C'est pourquoi le Parti socialiste Ville de Genève demandera aux député.e.s de l'Alternative au Grand Conseil de proposer en urgence une modification de la LAC afin de pouvoir augmenter la capacité de mener une politique économique anticyclique dans les communes.

Le Parti socialiste Ville de Genève, résolu à mener une politique sociale et écologique forte, votera le renvoi de ce budget en commissions le 28 septembre et travaillera en concertation avec les partenaires sociaux pour que ce dernier soit le meilleur possible, afin d'affronter, en 2021, les effets terribles de la crise de la Covid-19, ainsi que l'urgence climatique et sociale.

Personnes de contact :

- Joëlle Bertossa, Coprésidente du PS Ville de Genève (078 665 05 12)
- Sylvain Thévoz, Coprésident du PS Ville de Genève (078 629 85 15)
- Olivier Gurtner, Chef du groupe PS Ville de Genève (078 734 33 29)

Parti socialiste Ville de Genève

Rue des Voisins 15 Courriel: psvg@ps-geneve.ch
1205 Genève Téléphone: 022 338 20 78

www.ps-geneve.ch
www.facebook.com/psgeneve
www.twitter.com/psgeneve